

Règlement : MARDI SOIR 2022 -2023

Ligue DOUBLETTE AVEC HANDICAP et avec substituts.



Article 1 :

Le Chorus Bowling Club organise le mardi soir (voir le calendrier affiché, **1ere journée le 13 Septembre 2022**) sa ligue doublette handicap avec remplaçants sur 4 lignes. Cette compétition est ouverte à tous les licenciés (ées) en règle avec la F.F.B.S.Q. Le handicap, calculé individuellement et arrondi à l'entier inférieur, sera de 70% de la différence de la moyenne : 220, limité à 70. Cette moyenne sera celle relevé dans la colonne **MOY** du dernier listing applicable au premier jour de la ligue. Les règlements fédéraux en vigueur sont applicables durant la totalité du tournoi. Tout litige sera tranché par le bureau du C.B.C. En cas de problème pendant la compétition, (requillage, modification de scores, panne) les joueurs doivent s'adresser au responsable de ligue. Le premier match de saison se fera sur la base du listing fédéral de la saison en cours. Les nouveaux licenciés bénéficieront d'un handicap de 70.

Une tenue correcte est demandée aux joueurs, **le port du maillot du club** ou maillot identique pour l'équipe est demandé.

Article 2 :

Ce tournoi est ouvert aux 8 premières équipes inscrites.

Le droit d'engagement est de **25,00 € par joueur (75,00€/équipe) pour l'année** puis le règlement de 4 x 3.00€ (parties) au chorus bowling lors de chaque journée.

Chaque équipe est composée de 3 ou 4 joueurs et/ou joueuses ; seuls les résultats de 2 joueurs sont pris en compte. Le substitut est à annoncer avant chaque match. La ligue se joue sur 4 lignes en confrontation directe sur 4 tours, l'huilage reste à définir. Dans le cas d'un seul joueur présent, le score Blind sera de 160 quilles. Les boules d'essais commencent à 20h00. Lors du premier match, le meilleur et le plus petit score compte pour le résultat équipe. Les autres scores détermineront le handicap pour la suite de la compétition.

Article 3 : Aucun match ne pourra être ni avancé, ni reporté.

- 3 points à chaque ligne gagnée + 3 points sur le total série.
- 2 points pour chaque équipe en cas d'égalité
- 1 point par ligne perdue
- 1 point supplémentaire par ligne handicap supérieure à 450.
- 0 point si forfait.

Article 4 :

Récompenses de fin de tournoi :

- Les 3 premières équipes : médailles d'or, d'argent, bronze
- Meilleure série, meilleure ligne, meilleure moyenne, handicap homme/femme (30% des lignes),

Pas de cumul pour les récompenses : meilleure série/meilleure partie/meilleure moyenne.

En cas d'ex aequo, meilleure moyenne/nb de parties

Article 5 : Bilan Financier et Indemnités :

Le prévisionnel est calculé sur la base de 8 doublettes inscrites, les récompenses seront réajustées par rapport au nombre d'équipes inscrites et communiquées aux joueurs lors de la 3ème journée.

Trophées :	15 x 8.00	= 120.00 €	Inscription :	8 x 75	= 600.00 €
Indemnités :		= 360.00 €			
Frais organisation		= 120.00 €			
Total dépense :		= 600.00 €	total recette :		= 600.00 €